

# BON DE COMMANDE

## LOGICIEL IFU 2018

# Logiciel

## IFU 2018

Société : ..... Code client : .....  
 Correspondant : .....  
 Téléphone : ..... Fax : .....  
 E-mail : .....  
 Adresse de livraison : .....  
 Adresse de facturation (si différente) : .....

	PRIX UNITAIRE	QTÉ	MONTANT
<b>Logiciel IFU 2018</b> Disponible fin décembre 2018 (Déclarations n° 2561, 2561bis, 2561ter, 2777, 2062, 2759, DEBS)			
Version simplifiée (mono-société, 30 actionnaires maxi)	189 €		
Version monoposte (nombre illimité de dossiers et d'actionnaires)	318 €		
Version réseau 5 postes (nombre illimité de dossiers et d'actionnaires)	432 €		
Version réseau 10 postes (nombre illimité de dossiers et d'actionnaires)	490 €		
Version réseau 15 postes (nombre illimité de dossiers et d'actionnaires)	548 €		
<b>Module TD/RCM &amp; EDI/EFI-2077</b> <i>L'utilisation d'une procédure informatisée est obligatoire pour tous les déclarants.</i>	129 €		
Si plusieurs sites, une version par site, joindre la liste avec l'adresse et le nombre de postes. Autre configuration, nous contacter.	Total hors taxes		
<u>Votre cachet, date et signature</u>	TVA 20%		
	<b>TOTAL DE LA COMMANDE TTC</b>		

## Automatisez

### LA DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AUX ASSOCIÉS.

2561, 2561bis, 2561ter	IFU (Déclaration récapitulative des opérations sur valeurs mobilières). Pour un même dossier, autant de déclarations qu'il y a de bénéficiaires, supprimez le travail ingrat de recopie des informations.
2777	Revenus de capitaux mobiliers, prélèvement forfaitaire libérateur et prélèvements sociaux
2062	Contrat de Prêt (ouverture de compte courant)
2759	Cession de droits sociaux
DBES	Document relatif au bénéficiaire effectif d'une société

### L'ÉTABLISSEMENT DE VOS DÉCLARATIONS : LE TRANSFERT SUR SUPPORT INFORMATIQUE (OPTION)

Déclarations 2561 : L'utilisation d'une procédure informatisée est obligatoire pour tous les déclarants. Le dépôt de l'IFU sur formulaires papier n'est plus autorisé. (article 15 de la loi de finances rectificative pour 2016).

Le dépôt peut être réalisé selon le procédé TD-RCM (dépôt du fichier sur le site Impots.gouv) ou selon le procédé EFI (saisie en ligne, long et fastidieux).

Déclarations 2777 : Le recours aux téléprocédures est également obligatoire depuis 2017 (déclaration et paiement). Le dépôt peut être réalisé selon le procédé :

- EDI, envoi du fichier vers votre partenaire habituel
- EFI, le logiciel se connecte sur le site Impots.gouv et complète automatiquement les écrans de saisie, il ne vous reste plus qu'à valider la déclaration et le paiement.

### L'ENVOI DE CES FORMALITÉS

à vos clients  
 aux bénéficiaires des revenus versés  
 à l'administration

